



Muséum
national
d'Histoire
naturelle



En partenariat avec :



Addendum

Actualisation du statut de la Sittelle corse

- 29 juillet 2011 -

La Sittelle corse (*Sitta whiteheadi*) présente une aire de répartition mondiale limitée à la Corse.

Elle a été classée en 2008 dans la Liste rouge nationale des espèces menacées¹ en catégorie "Quasi menacée" (NT) proche du critère C1. Ce classement était dû à une taille de population inférieure à 10 000 individus matures et à un déclin constaté de ses effectifs, en raison de pertes d'habitats liées à des incendies et à l'exploitation forestière. Comme les pertes d'habitats étaient en partie compensées par la régénération forestière sur d'autres sites, le déclin estimé n'atteignait pas 10% sur 10 ans.

Depuis ce classement, d'importants recensements ont été menés et de nouvelles informations ont été publiées². Ces informations montrent notamment que les effectifs de l'espèce ont subi un déclin continu atteignant 10% sur 10 ans. Ces éléments ont conduit au reclassement de l'espèce en catégorie "Vulnérable" (VU) dans la Liste rouge mondiale des espèces menacées.

Sur la base de ces mêmes éléments et après évaluation collégiale de la situation, **la Sittelle corse est reclassée en catégorie "Vulnérable" (VU)** sur le critère C1+2a(ii) dans la Liste rouge nationale des espèces menacées.

¹ UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS. Décembre 2008. La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux nicheurs de France métropolitaine. Dossier de presse.

² Thibault J.C. *et al.* 2011. Distribution and population size of the Corsican Nuthatch *Sitta whiteheadi*. Bird Conservation International, 21: 199-206.